

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTÉ-CLOTILDE-DE-HORTON TENUE À LA SALLE MARLÈNE-LANGLOIS, LE
MARDI 5 AOÛT 2025 À 19 H**

À laquelle sont présents :

Madame Julie Ricard, mairesse
Madame Marlène Langlois, conseillère siège n° 2
Madame Sarah Lamontagne, conseillère siège n° 3
Monsieur Richard Gélinas, conseiller siège n° 4
Madame Mélanie Guenet, conseillère siège n° 5
Monsieur Manuel Bournival, conseiller siège n° 6

EST absent :

Monsieur Patrice Pinard, conseiller siège n° 1

Secrétaire d'assemblée :

Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et greffier-trésorier par intérim

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour ;
 - 2.2 Compte rendu de la mairesse.
3. Procès-verbal
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 juillet 2025 ;
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025.
4. Demandes spéciales
5. Correspondance

Lettre Thomas Beaulieu : subvention Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ) ;

Ô RIVAGE : Demande de contribution financière (Prévention des dépendances par la promotion des saines habitudes de vie).
6. Trésorerie
 - 6.1 Adoption de la liste des comptes du 5 août 2025.
7. Rapport des comités / Dépôts divers documents
 - 7.1 Dépôt du rapport des permis du mois de juillet 2025.
8. Règlementation
9. Demandes
 - 9.1 Autorisation pour l'engagement de monsieur Michael Bernier comme directeur général greffier-trésorier ;
 - 9.2 Autorisation signature de chèque à la caisse Desjardins, changement de nom carte débit et carte de crédit ;
 - 9.3 Autorisation signature d'entente avec le Centre de services scolaire des Bois-Francis pour l'utilisation du local du gymnase et de la bibliothèque ;
 - 9.4 Acceptation de la politique et code de vie pour utilisation du gymnase ;
 - 9.5 Autorisation dépense pour réparation du ponceau rang de la Rivière-de-l'Est ;
 - 9.6 Autorisation passage du tour cycliste SP du 23 au 24 août 2025 ;
 - 9.7 Demande de subvention au programme PIIRL rang de la Rivière-de-l'Est ;
 - 9.8 Autorisation pour l'installation d'infrastructure sur le terrain de la municipalité demandée par Loisirs Ste-Clotilde pour la demande de subvention Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ) ;
 - 9.9 Autorisation et appui pour l'installation de mobilier par Loisirs Ste-Clotilde à la suite de la demande de subvention Nouveaux Horizons.
10. Période de questions
11. Clôture de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente à 19 h.

2. ORDRE DU JOUR

25-0801

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour est déposé aux membres du conseil pour adoption.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélanie Guenet et appuyé par la conseillère Marlène Langlois que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2.2 COMPTE-RENDU DE LA MAIRESSE

La mairesse fait le compte rendu aux citoyens de ce qui a été réalisé dans le dernier mois, ainsi que le suivi des inscriptions à la salle de conditionnement physique.

3. PROCÈS-VERBAL

25-0802

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marlène Langlois, appuyé par le conseiller Richard Gélinas et résolu que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 juillet 2025.

25-0803

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélanie Guenet, appuyé par le conseiller Richard Gélinas et résolu que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025.

4. DEMANDES SPÉCIALES

5. CORRESPONDANCE

La lettre de M. Thomas Beaulieu concernant la subvention au Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ) est déposée par le directeur général par intérim monsieur Jocelyn Jutras ;

Dépôt de la demande d'Ô RIVAGE : demande de contribution financière (Prévention des dépendances par la promotion des saines habitudes de vie) par le directeur général par intérim, Jocelyn Jutras. Le conseil n'a pas donné suite.

6. TRÉSORERIE

25-0804

6.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES DU 5 AOÛT 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés datée du 5 août 2025, en vertu des dépenses incompressibles ainsi que de la délégation d'autoriser des dépenses et d'autoriser des paiements du directeur général et greffier-trésorier par intérim, en conformité selon le règlement n° 118 ;

25-0804

6.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES DU 5 AOÛT 2025 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélanie Guenet, appuyé par la conseillère Sarah Lamontagne et résolu que soit approuvée la liste des comptes du 5 août 2025, totalisant un montant des déboursés de 284 907,83 \$ et que soit autorisé leur paiement immédiat.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-dessus.

Signé ce 5 août 2025

Jocelyn Jutras, directeur général et greffier-trésorier par intérim

7. RAPPORT DES COMITÉS / DÉPÔTS DIVERS DOCUMENTS

7.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS DU MOIS DE JUILLET 2025

Le greffier-trésorier par intérim, Jocelyn Jutras, dépose le rapport des permis du mois de juillet 2025.

8. RÈGLEMENTATION

9. DEMANDES

25-0805

9.1 AUTORISATION POUR L'ENGAGEMENT DE MONSIEUR MICHAEL BERNIER COMME DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général est demeuré vacant à la suite du départ de l'ancien titulaire le 8 mai dernier, occasionnant un besoin urgent de pourvoir ce poste essentiel au bon fonctionnement de l'administration municipale ;

CONSIDÉRANT QU'UN appel de candidatures a été lancé afin d'assurer un processus de sélection transparent, équitable et compétitif ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à l'analyse rigoureuse des candidatures reçues, évalué les compétences et expériences des candidats et procédé à des entrevues approfondies ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande, à l'unanimité, l'embauche de monsieur Michael Bernier pour le poste de directeur général et greffier-trésorier, estimant que son profil répond parfaitement aux exigences et aux défis du poste ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Gélinas, appuyé par la conseillère Marlène Langlois et résolu :

QUE monsieur Michael Bernier soit embauché au poste de directeur général et greffier-trésorier ;

QUE son entrée en fonction soit fixée au 25 août 2025 ;

QUE sa période de probation soit de six (6) mois, conformément aux dispositions en vigueur ;

QUE les conditions de son contrat, telles que détaillées en annexe, soient approuvées.

- 25-0806 **9.2 AUTORISATION SIGNATURE DE CHÈQUE À LA CAISSE DESJARDINS, CHANGEMENT DE NOM DE CARTE DE DÉBIT ET CARTE DE CRÉDIT**
- Il est proposé par la conseillère Mélanie Guenet, appuyé par la conseillère Sarah Lamontagne et résolu que le conseil autorise monsieur Michael Bernier à signer les chèques au nom de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton. Il est également résolu que la demande soit faite à la Caisse Desjardins des Bois-Francs afin d'effectuer ce changement, incluant le transfert du nom sur la carte débit et la carte de crédit au nom de monsieur Michael Bernier.
- 25-0807 **9.3 AUTORISATION SIGNATURE D'ENTENTE AVEC LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS POUR L'UTILISATION DES LOCAUX DE LA SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, DU GYMNASE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE**
- CONSIDÉRANT** l'entente proposée avec le Centre de services scolaire des Bois-Francs visant à permettre l'utilisation des locaux de la salle de conditionnement physique, du gymnase et de la bibliothèque ;
- CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a examiné les modalités de cette entente et juge opportun d'y adhérer afin de favoriser la collaboration entre la municipalité et le Centre de services scolaire ;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Mélanie Guenet, appuyé par le conseiller Manuel Bournival et résolu que le conseil municipal autorise le directeur général et greffier-trésorier par intérim monsieur Jocelyn Jutras ainsi que la mairesse Madame Julie Ricard à signer au nom de la municipalité l'entente avec le Centre de services scolaire des Bois-Francs relative à l'utilisation des locaux de la salle de conditionnement physique, du gymnase et de la bibliothèque pour une durée de cinq (5) ans ;
- Le conseil approuve les termes et conditions de cette entente telles que présentées au conseil.
- 25-0808 **9.4 ACCEPTATION DE LA POLITIQUE ET CODE DE VIE POUR L'UTILISATION DE LA SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE**
- CONSIDÉRANT** la nécessité d'encadrer l'utilisation de la salle de conditionnement physique afin d'assurer la sécurité, le respect des installations et le bon déroulement des activités ;
- CONSIDÉRANT QUE** la politique de la salle de conditionnement physique et le code de vie ont été rédigés pour définir les règles, responsabilités et procédures applicables aux usagers ;
- CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a examiné le contenu de ladite politique et le code de vie ;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Marlène Langlois, appuyé par la conseillère Mélanie Guenet et résolu que la politique et le code de vie de la salle de conditionnement physique tels que présentés soient acceptés et adoptés. Cette politique et ce code de vie devront être communiqués à tous les usagers et parties concernées afin d'assurer leur respect.
- 25-0809 **9.5 AUTORISATION DE DÉPENSE POUR RÉPARATION DU PONCEAU RANG DE LA RIVIÈRE-DE-L'EST**
- CONSIDÉRANT QUE** des travaux de réparation ont été réalisés en urgence au mois de juillet sur le ponceau situé dans le rang de la Rivière-de-l'Est en raison des fortes pluies ;
- CONSIDÉRANT QUE**, lors de l'exécution des travaux, des détériorations supplémentaires ont été constatées, rendant nécessaires des réparations additionnelles non incluses dans la soumission initiale soit le remplacement complet du ponceau ;

- 25-0809 **9.5 AUTORISATION DE DÉPENSE POUR RÉPARATION DU PONCEAU RANG DE LA RIVIÈRE-DE-L'EST (SUITE)**
- CONSIDÉRANT QUE** la nature urgente de l'intervention visait à préserver la sécurité des usagers de la route et à éviter une dégradation accrue de l'infrastructure ;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Richard Gélinas, appuyé par le conseiller Manuel Bournival et résolu que soit autorisée une dépense supplémentaire de 8 000 \$ afin de couvrir les coûts excédentaires pour un montant total de 32 000 \$.
- 25-0810 **9.6 AUTORISATION DE PASSAGE DU TOUR CYCLISTE SP DU 23 ET 24 AOÛT 2025**
- CONSIDÉRANT QUE** le Tour Vélo se tiendra les 23 et 24 août 2025 et que son parcours inclut des routes situées sur le territoire de la municipalité ;
- CONSIDÉRANT QUE** les organisateurs ont demandé l'autorisation de faire une halte le 23 août afin de permettre aux participants d'utiliser les salles de bain extérieures ;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Mélanie Guenet, appuyé par la conseillère Sarah Lamontagne et résolu que soit autorisé le passage du Tour Vélo SP sur le territoire de la municipalité le 23 août 2025, ainsi que l'utilisation des salles de bain extérieures lors de la halte prévue le 23 août. De plus, il est autorisé de publier l'événement à la demande des organisateurs.
- 25-0811 **9.7 DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME PIIRL RANG DE LA RIVIÈRE-DE-L'EST**
- CONSIDÉRANT QUE** le rang de la Rivière-de-l'Est nécessite des travaux importants afin d'assurer la sécurité et la pérennité de l'infrastructure routière ;
- CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports du Québec offre un soutien financier aux municipalités dans le cadre du Programme d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) ;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite déposer une demande de subvention dans le cadre de ce programme pour la réalisation des travaux requis ;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Richard Gélinas, appuyé par la conseillère Marlène Langlois et résolu que soit autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec dans le cadre du PIIRL pour les travaux de réfection du rang de la Rivière-de-l'Est. De plus, le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette demande au nom de la municipalité.
- 25-0812 **9.8 AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURE SUR LE TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ DEMANDÉE PAR LOISIRS STE-CLOTILDE POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES JEUNESSE (PAFIJ)**
- CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Loisirs Ste-Clotilde souhaite déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ) ;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet soumis prévoit l'installation d'un skatepark sur un terrain appartenant à la municipalité ;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité appuie cette initiative visant à améliorer les installations récréatives destinées à la jeunesse ;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Manuel Bournival, appuyé par la conseillère Mélanie Guenet et résolu que soit autorisée l'installation d'un skatepark sur le terrain municipal, dans le cadre du projet déposé par Loisirs Ste-Clotilde ;

25-0813

**9.9 APPUI AU PROJET DE L'INSTALLATION DE MOBILIER PAR LOISIRS
STE-CLOTILDE À LA SUITE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION NOUVEAUX
HORIZONS**

CONSIDÉRANT l'appel de propositions (AP) de 2025-2026 pour des projets communautaires dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA) partout au pays ;

CONSIDÉRANT l'organisme Loisirs Ste-Clotilde propose des activités intergénérationnelles favorisant la participation active des aînés et le rapprochement entre les générations ;

CONSIDÉRANT QUE la scène fixe du centre communautaire Camille-Gélinas limite actuellement l'utilisation polyvalente de l'aire de jeu intérieure, notamment pour les activités de la ligue de marelle, composée majoritairement d'aînés ;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'aménagement proposé par Loisirs Ste-Clotilde vise à optimiser l'espace intérieur par l'installation d'une scène mobile et fonctionnel, favorisant un meilleur accès aux activités pour l'ensemble de la communauté, incluant les aînés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Gélinas, appuyé par la conseillère Sarah Lamontagne et résolut que la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton appuie officiellement la demande de subvention déposée par Loisirs Ste-Clotilde dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés 2025-2026, en soutien à leur projet d'installation de mobilier dans le centre Camille-Gélinas.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

25-0814

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant traités, il est proposé par la conseillère Mélanie Guenet que la séance soit levée à 19 h 44.

SIGNÉ

Julie Ricard, mairesse

SIGNÉ

Jocelyn Jutras, directeur général
et greffier-trésorier par intérim

Je, Julie Ricard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec et renonce à mon droit de veto. La mairesse a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

SIGNÉ

Julie Ricard, mairesse

COMPTES PAYÉS			
PAR PRELEVEMENT			
431	HYDRO-QUEBEC (304)	ELECTRICITE DISTRIBUTION	2 132.37
432	HYDRO-QUEBEC (049)	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	442.13
433	ACCEO SOLUTION INC.	FRAIS TRANSFERT JUILLET 2025	26.88
434	DESJARDINS	RVER JUILLET 2025	1 015.99
435	HYDRO-QUEBEC (049)	ÉLECTRICITÉ CHALET DE SERVICES	149.38
436	HYDRO-QUEBEC (304)	ÉLECTRICITÉ DISTRIBUTION	664.26
437	HYDRO-QUEBEC (304)	ÉLECTRICITÉ DISTRIBUTION	2 195.55
438	HYDRO-QUEBEC (510)	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 417.13
439	HYDRO-QUEBEC (049)	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 516.73
440	HYDRO-QUEBEC (485)	ÉLECTRICITÉ PARC LANDRY	37.26
441	BENEVA ASSURANCE	ASSURANCE COLLECTIVE	2 612.08
442	MINISTÈRE DU REVENU	DAS JUILLET 2025	10 873.79
443	AGENCE DE REVENU DU CANADA	DAS RÉGULIER JUILLET 2025	191.20
444	AGENCE DE REVENU DU CANADA	DAS RÉDUIT JUILLET 2025	3 666.46
445	GROUPE MASKATEL QUÉBEC SEC	TÉLÉPHONE, CENTRE ADMINISTRATIF	186.77
446	GROUPE MASKATEL QUÉBEC SEC	TÉLÉPHONE, BIBLIO.	58.63
447	GROUPE MASKATEL QUÉBEC SEC	TÉLÉPHONE, STATION D'EAU	146.70
448	GROUPE MASKATEL QUÉBEC SEC	TÉLÉPHONE, CENTRE COMMUNAUTAIRE	55.32
449	VISA	FRAIS POSTE, ESSENCE, VOIRIE	439.85
TOTAL DES RETRAITS PREAUTORISÉS			27 828.48
	SALAIRES	PÉRIODE 27	5 526.06
	SALAIRES	PÉRIODE 28	5 339.43
	SALAIRES	PÉRIODE 29	5 473.13
	SALAIRES	PÉRIODE 30	5 384.86
	SALAIRES	PÉRIODE 31	4 449.89
TOTAL DES DÉBOURSÉS SALAIRES			26 173.37
CHÈQUES			
13304	PASCOAL ARMENIO	REMBOURSEMENT PONCEAU GELÉE	1 322.22
13305	ENVIRO 5	DÉBLOQUAGE CONDUITE SANITAIRE	1 556.34
11306	KARINE FORCIER ET ÉRIC LEMIRE	REMBOURSEMENT	804.83
11307	ASPHALTE RDA	ASPHALTE FROIDE	943.09
11308	LOUISE BALD DE COURVAL	REMBOURSEMENT NON-RÉSIDENT	80.00
11309	ÉLISABETH BOUCHER	REMBOURSEMENT NON-RÉSIDENT	150.00
11310	LOUISE BÉLIVEAU	REMBOURSEMENT NON-RÉSIDENT	80.00
11311	EXCAVATION GAÉTAN DESLANDES	NIVELLAGE ETRECHARG. ROUTES RANGS	20 989.43
11312	ENVIRO 5	NETTOYAGE TUYAUX ÉGOUT	6 943.63
11313	LE GROUPE INTER SPORT PLUS	ACHAT BUTS DECK HOCKEY	459.79
11314	J. NOËL FRANCOEUR INC.	RÉPARATION BRIS PONCEAU	23 401.17
11315	RENAUD-BRAY	LIVRES, BIBLIO	199.19

11316	MAXIME CHAMPAGNE	GILETS SÉCURITÉ, VOIRIE	34.47
11317	NOTRE-DAME-DU-BON CONSEIL VILL	CONTRIBUTION INCENDIE	7 352.45
11318	SANI-SÉCUR G.B.	FOURNITURE CENTRE COMMUNAUTAIRE	231.32
11319	ÉQUIPEMENT PRO VICTO	CASQUE DE SÉCURITÉ, SUBV, FRR	68.93
11320	LES SERRES LAMBERT INC.	TOURBE, PARC	11.48
11321	VILLE DE VICTORIAVILLE	ASPHALTE FROIDE	1 799.40
11322	ROULI-BUS INC.	REMBOURSEMENT BILLETS TRANSPORT	64.00
		TOTAL DES CHÈQUES	66 491.74
		PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES	
1065	LOISIRS SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON	REMB. SUBV. DESJARDINS PETIT DÉJEUNER	5 000.00
1066	MRC D'ARTHABASKA	QUOTE-PART 4E VERSEMENT	65 865.00
1067	LES ENTREPRISES BOURGET INC	ABAT-POUSSIÈRE, VOIRIE	12 953.82
1068	BUROPRO	CONTRAT FRAIS PHOT, LIVRES JUILLET 2025	1 349.39
1069	RÉSEAU BIBLIO CQLM	FOURNITURE, BIBLIO	262.43
1070	DEVELOTECH INC.	ÉPOXY, VOIRIE	214.99
1071	DHC AVOCATS INC.	FRAIS JURIDIQUE	1 218.17
1072	EUROFINS ENVIRONEX	TEST D'EAU	85.95
1073	9302-3703 QUÉBEC INC.	ESSENCE	838.61
1074	MAGNOR INC.	PREMIER VERSEMENT TRAITEMENT D'EAU	31 507.22
1075	MEGABURO	FOURNITURE BUREAU	562.75
1076	MRC D'ARTHABASKA	COLLEC., ET TRANSPORT VIDANGES JUIN	21 751.45
1077	MARQUAGE ET TRAÇAGE DU QUÉBEC	MARQUAGE LIGNES RUES	18 333.97
1078	PG SOLUTION INC.	TRANSFERT DONNÉES SERVEUR	1 435.18
1079	PRO CIE NET INC	ENTRETIEN JUILLET CENTRE COMMUN.	2 069.55
1080	GROUPE COLAS QUÉBEC INC.	ASPHALTE, VOIRIE	792.58
1081	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	FRAIS POSTE	124.26
1082	THOMAS CAYA (1982) INC.	FOURNITURE LOISIR ET VOIRIE	48.92
		TOTAL PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES	164 414.24
		GRAND TOTAL	284 907.83